

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Communique de presse de la Présidence du Comité Paritaire de suivi des recommandations de la Concertation politique

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Comité Paritaire de suivi des recommandations issues de la concertation politique organisée du 13 au 23 février 2023, Monsieur Alain-Claude BILIE-BY-NZE, a pris connaissance des critiques émises par l'Opposition représentée par son Vice-Président, Monsieur Séraphin AKURE-DAVAIN, dans son communiqué de presse paru le 3 août 2023, sur le fonctionnement du Comité Paritaire de suivi des recommandations de la concertation politique.

À cet effet, il tient à informer la Communauté nationale et internationale de ce que le Comité de suivi institué par le décret n° 0010/PR/MI du 21 février 2023, est composé à parité, outre d'un Président, de trois (03) Vice-Présidents représentant la Majorité, trois (03) vice-présidents représentant l'Opposition, de deux (02) Rapporteurs représentant la Majorité et de deux (02) Rapporteurs représentant l'Opposition.

Ainsi, conformément à cette composition, le Comité Paritaire de suivi a tenu ses sessions ordinaires à la Primature le jeudi 27 avril 2023, le jeudi 11 mai 2023 et le samedi 27 mai 2023. Ont pris part à ces réunions sanctionnées par des comptes rendus faisant foi, l'ensemble des membres du Comité. Il faut relever cependant, l'absence du Vice-Président représentant l'Opposition Séraphin AKURE-DAVAIN qui n'aura participé qu'à la réunion inaugurale du Comité.

Les conclusions des réunions des travaux du Comité ont permis d'adopter : la méthodologie et le calendrier de

travail ; l'ordre d'examen des points restés en suspens et le règlement intérieur du Comité.

S'agissant des points inscrits à son ordre du jour, l'Opposition a sollicité de la Majorité qui l'a accepté, l'examen à titre prioritaire des points relatifs aux mesures d'apaisement, notamment les modalités du retour sur le territoire national des compatriotes considérés comme exilés d'une part, et l'examen du statut de l'Opposition, d'autre part. À charge pour l'Opposition de fournir à la Majorité la liste exhaustive des compatriotes sollicitant lesdites mesures, et le projet de texte définissant les statuts de l'Opposition, ce dernier devant être revêtu de l'accord formel de l'ensemble des partis ou groupements de partis de l'Opposition.

Jusqu'à ce jour, la Majorité attend toujours de l'Opposition, la communication de la liste des compatriotes considérés comme exilés, et la preuve d'après laquelle, le projet relatif au statut de l'Opposition versé à l'examen du Comité de suivi est bien l'émanation de tous les partis politiques et groupements de partis politiques de l'Opposition.

Par conséquent, si les réunions ne se sont pas poursuivies, c'est parce que l'Opposition n'a pas fourni la liste des compatriotes considérés comme exilés et qui souhaitaient rentrer au Gabon avec des garanties sur leur sécurité d'une part, et d'autre part, n'a pas produit les preuves de ce que le projet de texte portant statut de l'Opposition et transmis à la Majorité était

bien l'émanation de tous les partis politiques de l'Opposition et qu'il en exprimait la volonté.

Du reste, il convient de souligner qu'à aucun moment l'Opposition n'a sollicité la tenue de réunions du Comité de suivi si tant est qu'elle a considéré que certaines décisions n'étaient pas conformes au consensus issu de la Concertation Politique, et ce, en application des dispositions du décret susmentionné et du règlement intérieur du Comité.

En ce qui concerne la révision constitutionnelle et les modifications de la loi portant Code électoral, le Comité Paritaire de suivi en sa séance du 27 avril 2023, a salué et pris acte du processus d'adoption des textes engagés par le Gouvernement, eu égard à leur conformité avec les recommandations consensuelles issues de la concertation politique.

Enfin, s'agissant des adaptations proposées par le Centre Gabonais des Élections (CGE), notamment la suppression de l'enveloppe accolée et l'adoption du bulletin unique, celles-ci, tout en relevant de ses compétences, restent motivées par les exigences d'une meilleure organisation et administration du scrutin.

En considération de ce qui précède, le Président du Comité Paritaire de suivi de la mise en œuvre des recommandations consensuelles issues de la concertation politique, exprime son étonnement et s'indigne face aux propos tenus par les représentants de l'Opposition et qui plus est, portent la signature du rapporteur du Comité.

Présidentielle 2023 : Paulette Missambo invite les Molvinois à la suivre



Photo: FN

La candidate de l'UN à la présidentielle, Paulette Missambo, au terme de sa causerie

F.N.
Mouila/Gabon

APRÈS avoir séjourné dans la province de la Nyanga, Paulette Missambo, candidate investie par l'Union nationale (UN) à l'élection présidentielle, a séjourné récemment dans la province de la Ngounié. À Mouila, elle a animé un grand meeting au gymnase devant de nombreux habitants.

Indiquant être en pèlerinage dans cette ville pour y avoir passé une grande partie de sa jeunesse, y accomplissant toute sa scolarité au collège Val Marie, elle a indiqué être heureuse et un

tantinet émue. De fait, elle a invité les Molvinois et Molvinoises à lui accorder massivement leurs suffrages le 26 août prochain. D'autant que, a-t-elle fait savoir, le bilan du pouvoir actuel ne milite nullement en faveur de sa reconduction.

Pour ce faire, une fois élue, a-t-elle martelé, elle initiera un programme d'urgence axé autour du rassemblement des Gabonais, la restauration des valeurs républicaines, la création d'emplois, le paiement régulier des pensions aux retraités, la revalorisation de notre patrimoine culturel, la construction d'infrastructures, etc. Toute chose qui, a-t-elle

clamé, devrait véritablement remettre notre pays sur les rails en mettant les Gabonais et Gabonaises au centre de sa gouvernance. "En démocratie,

lorsqu'un pouvoir a échoué, il faut le sanctionner", a-t-elle clamé. En invitant ses interlocuteurs en âge de voter "à prendre leurs responsabilités".

"Soyez des citoyens responsables. Si nous ratons cette occasion, c'est toute notre société qui sera condamnée !", a-t-elle laissé entendre.

Entre nous soit dit Assumez-votre capitulation !

Teddy OSSEY*

Nous y sommes. Le compte à rebours est lancé. Vendredi prochain la campagne officielle pour l'élection présidentielle s'ouvrira. On entamera ainsi la ligne droite qui nous conduira au soir du 26 août. Alors, chacun récoltera ce qu'il aura semé.

Seulement voilà, sans augurer de ce qui pourra advenir, il nous est donné de constater qu'un grand nombre de formations politiques de l'Opposition, et qui abusivement se prévalent d'une certaine aura sur le terrain, malheureusement ces dernières auront peu sinon très peu semé. Il faudrait que l'on vienne nous expliquer cette déconcertante et étrange stratégie de conquête qui fait que l'on laisse ou que l'on se détourne volontairement des circonscriptions politiques entières sans y investir de candidat.

Nul besoin d'être grand clerc pour constater que sur pas moins de cinq sièges de députés, sans en demander tant, le Parti démocratique gabonais (PDG) a déjà une victoire acquise. Partant de ce fait, nous sommes enclins à nous interroger légitimement sur le sérieux des responsables de ces écuries politiques ainsi que de l'ensemble de leurs adhérents.

Loin de nous de vouloir charger la mule, mais

franchement au propre comme au figuré, nous sommes face à une consternante situation qui s'apparente à de la désertion et les conséquences de cette lâcheté par conviction s'en ressentiront lors des dépouillements. Plutôt que de se perdre en conjonctures en cherchant le diable dans le bulletin unique de vote, reconnaissez que vous avez volontairement cédé du terrain au parti démocratique gabonais dont l'implantation est totale sur tout le territoire.

Nous osons espérer que le moment venu vous aurez l'honnêteté et le devoir d'assumer cette piteuse capitulation à la face de la Nation. Alors demain, ne soyez guère surpris lorsque personne ne s'émouvra de vos jérémiades et de vos rodomontades risibles. Cette pusillanimité ne connaîtra pas d'autre issue. Et tenez-vous le pour dit, cette faillite de conviction ne se soldera que par un échec inéluctable. Franchement depuis quand la figuration a-t-elle prospéré en victoire ? Reprenons cette métaphore sportive que vous affectionnez tant, non les règles n'ont pas été changées en plein jeu. C'est vous qui avez abdiqué avant les échéances.

Bassé !